



AMBASSADE DE FRANCE AU MAROC

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURES D'ENTREPRISES

Présélection d'entreprises pour le projet de relocalisation du Consulat Général de France dans la résidence consulaire à Tanger
Avis du 15/03/2023

1) Maître d'ouvrage :

REPUBLIQUE FRANÇAISE - MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

AMBASSADE DE FRANCE AU MAROC - ANTENNE REGIONALE IMMOBILIERE (MAROC- SAHEL)

1, rue Ibn Hajar – Agdal – Rabat - Site internet : <https://ma.ambafrance.org>

2) Objet du marché de travaux :

Le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères de la République Française a décidé d'engager une opération de relocalisation de son Consulat Général à Tanger, avec pour objectif de réaménager les différents bâtiments du campus consulaire à Tanger afin de les adapter et de les moderniser pour accueillir à terme, l'Institut Français et le Consulat Général de France sur une seule et même emprise. Sur le campus consulaire sont implantés 3 bâtiments, le Consulat Général de France à Tanger, la résidence consulaire, et un logement dans une maison individuelle.

La présente opération vise à relocaliser les bureaux du consulat au sein du bâtiment de la résidence désormais vacant. Ce bâtiment d'environ 600 m² de surface de plancher, est organisé sur 2 niveaux : un rez-de-chaussée dédié aux réceptions, et un étage privé qui sera réaménagé pour accueillir les bureaux.

Les travaux envisagés comprennent : le réaménagement de l'étage et la rénovation architecturale et technique intégrale du bâtiment, tous corps d'état, afin d'adapter le bâtiment à ses nouvelles fonctions et aux normes en vigueur. L'opération prévoit également la construction d'un nouveau poste de garde extérieur pour assurer une entrée sécurisée au site, ainsi que le traitement de périmétrie du site (mur d'enceinte, aménagements extérieurs, et traitement paysager).

Le délai global d'exécution du chantier est estimé à 8 mois hors délai de garantie de parfait achèvement (12 mois). A titre indicatif le démarrage des travaux devrait intervenir courant du 1^{er} semestre 2023.

3) Mode de passation du marché de travaux :

Consultation restreinte d'entreprises décomposée en 2 étapes :

- 1ère étape, objet du présent appel à candidatures d'entreprises tout corps d'état, pour des bâtiments d'égale importance architecturale.
- 2nde étape (à l'issue de la 1^{ère}), les entreprises sélectionnées sur la base de leur dossier de candidature, seront consultées pour remettre une offre pour la réalisation des travaux. Le dossier de consultation travaux des entreprises (DCE) sera remis gratuitement par voie électronique aux candidats retenus. Le dossier de consultation comprendra le projet de contrat, le règlement de consultation, le cahier des charges, les plans, les schémas et le bordereau de prix (le marché sera passé à prix global et forfaitaire).

4) Conditions pour candidater :

Pour se porter candidate, une entreprise devra remettre un dossier de candidature comprenant impérativement tous les documents cités au paragraphe 6, disposer d'un chiffre d'affaire global annuel minimal de 12 millions de dirhams évalué au regard des 5 dernières années, pour des travaux de nature et/ou d'importance équivalente.

5) Critères de sélection des candidatures :

Les candidatures devront être conformes aux mentions du présent appel à la concurrence.

Tout dossier incomplet sera rejeté et la candidature considérée comme irrecevable.

La commission d'examen des candidatures (constituée de représentants du maître d'ouvrage) pourra décider de la recevabilité ou non recevabilité des candidatures :

- qui seraient non conformes aux mentions du présent appel à la concurrence,
- qui ne seraient pas accompagnées des justificatifs mentionnés au 6),
- qui ne présenteraient pas les garanties techniques, professionnelles et financières suffisantes.

Les candidatures jugées recevables, seront analysées et sélectionnées au terme d'un classement prenant en compte les garanties et capacités professionnelles, techniques et financières de l'entreprise.

Le nombre de candidats admis à remettre une offre (pour la 2nde étape) sera limité à 5 maximum.

Les critères objectifs de limitation du nombre de candidats retenus sont (avec leur pondération):

1. (50 %) Capacité financière et technique au regard de la note d'organisation de l'entreprise ou membre du groupement, des effectifs, du personnel d'encadrement, des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables pour une telle prestation et des certifications.
2. (50 %) Références professionnelles de l'entreprise ou du groupement au regard des références présentées pour des opérations équivalentes de travaux.

L'attributaire peut être une entreprise unique ou un groupement d'entreprises solidaires dont le mandataire devra être clairement identifié.

6) Composition du dossier de candidature à fournir :

Le dossier de candidature comprendra les documents suivants :

1. Une lettre de candidature, indiquant que la société se porte candidate pour participer à l'appel d'offres travaux pour le projet de relocalisation du Consulat Général de France dans la résidence consulaire à Tanger. Ladite lettre permettra d'identifier clairement le candidat : raison sociale de l'entreprise, forme juridique avec toutes les informations légales et les coordonnées (adresse bureaux, siège social, n° téléphone, email...) avec signature de la personne habilitée (1 page A4 maximum).
2. Un document relatif au pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat.
3. Une copie des derniers statuts de l'entreprise.
4. Un justificatif de l'inscription au registre de la profession ou du commerce du candidat.
5. Les certificats (ou déclaration sur l'honneur) justifiant que le candidat satisfait aux obligations fiscales et sociales en vigueur au Maroc.
6. Une déclaration dûment signée par la personne ayant le pouvoir d'engager le candidat, indiquant le chiffre d'affaires global, ainsi que le chiffre d'affaires concernant les travaux auxquels se réfère le présent avis, réalisés au cours des 5 derniers exercices (2018 à 2022)*),
7. Une fiche indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement (distinction entre administratif et technique), des techniciens et des ouvriers spécialisés pour chacune des 5 dernières années, dûment signée par la personne ayant pouvoir d'engager le candidat.
8. La présentation d'une liste des principaux travaux effectués au cours des cinq dernières années, indiquant le montant, la date, le destinataire public ou privé dûment signée par la personne ayant pouvoir d'engager le candidat. Cette liste sera appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants (ces attestations indiquant également le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin) ou à défaut d'attestations par une déclaration sur l'honneur du candidat, notamment pour des travaux équivalents ou similaires dans les 5 dernières années.
9. La présentation détaillée d'une liste des moyens techniques (outillage, matériel et équipement technique) dont le candidat dispose pour la réalisation de marché de même nature, dûment signée par la personne ayant pouvoir d'engager le candidat.
10. La justification d'une assurance pour risques professionnels.

NB. En cas de prestataires groupés, chaque membre du groupement doit remettre sous peine de non conformité les pièces demandées.

(*) Pour les entreprises nouvellement créées, les candidats doivent fournir les éléments équivalents susceptibles de permettre d'apprécier leurs moyens (financiers, humains et matériels) et la liste éventuelle des chantiers en cours précisant le montant et la nature des prestations exécutées.

7) Langue utilisée dans la candidature et l'offre : Français

8) Mode d'envoi des dossiers de candidature : Par voie électronique uniquement (voir modalités paragraphe 10 ci-après)

9) Date limite de réception des dossiers de candidatures : 30 mars 2023 à 17h00

10) Renseignements complémentaires :

Le dossier de candidature devra être déposé avant la date et heure limite de remise des candidatures sur la plateforme France Transfert : <https://francetransfert.numerique.gouv.fr/upload>

En mentionnant pour destinataire l'adresse suivante : dil.rabat-amba@diplomatie.gouv.fr

Pour tout renseignement d'ordre administratif ou technique, il convient d'adresser un mail à l'adresse indiquée ci-dessus.

La taille maximum autorisée du dossier numérisé est fixé à 100 MO.

Aucun document n'est à retirer auprès de l'Ambassade pour cette phase d'appel à candidatures.

Les dossiers de candidatures seront ouverts par une commission en séance privée par le maître d'ouvrage à l'Ambassade de France au Maroc.
